

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 11 janvier 2016 à 19h30.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. François Beaulieu
Mme Sylvie Laroche
M. Daniel Giroux
Est absent : M. Daniel Roy

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Renald Grondin, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2) Exemption de la lecture du procès-verbal du 7 décembre 2015.
- 3) Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2015.
- 4) Exemption de la lecture du procès-verbal du 16 décembre 2015.
- 5) Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2015.
- 6) Adoption des dépenses incompressibles pour l'année 2016.
- 7) Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de janvier 2016.
- 8) Adoption des comptes à payer.
- 9) Comités : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers - Développement
- 10) Rémunération des employés.
- 11) Rémunération de la directrice générale.
- 12) Amendement au règlement 101-92, concernant le traitement des élus.
- 13) Cautionnement et assurance ADMQ.
- 14) Adhésion à la COMBEQ.
- 15) Entente intermunicipale de loisirs.
- 16) Emplois d'été Canada 2016.
- 17) Fête de la Pêche.
- 18) Demande de la FADOQ.
- 19) Affaires nouvelles :
 - a) Signature de l'entente intermunicipale de service de vidange des fosses septiques.
 - b) P.D.Z.A.
- 20) Période de questions.
- 21) Levée de la séance.

2016-01-001

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2016-01-002

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 7 décembre 2015, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des procès-verbaux du 7 décembre 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-004

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 16 décembre 2015, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-005

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des procès-verbaux du 16 décembre 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-006

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les dépenses incompressibles suivantes :

- Rémunération :
 - Maire et élus municipaux
 - Directrice générale / secrétaire-trésorière et secrétaire adjointe
 - Personne désignée pour la voirie et aide-voirie
 - Chauffeurs de camion pour le déneigement
 - Loisirs
 - Pompiers et premiers répondants
 - Journalier
 - Parc et terrain de jeux
 - Préposé à l'entretien ménager
- Frais de vérification
- Frais de poste
- Retenue à la source aux deux paliers gouvernementaux
- Frais de téléphone, cellulaire, téléavertisseurs, radios mobiles et internet
- Propane, diesel
- Électricité de tous les édifices municipaux et éclairage public
- Assurances
- Les quotes-parts de la MRC de Lotbinière et la Municipalité de Laurier-Station
- Fournitures de bureau
- Frais de déplacement

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-007

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE JANVIER 2016

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de janvier 2016.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-008

COMPTES À PAYER

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, soit :

Comptes payés durant le mois de janvier 2016 :

.....

| | | |
|----------|--|----------|
| C1600001 | Hydro-Québec : 1245 rang 2 | 497.88 |
| C1600002 | Pièces d'autos Carquest Laurier-Station : V-Belt étangs | 15.91 |
| C1600003 | Canadien National : Passages à niveau | 621.00 |
| C1600004 | Telus Québec : Téléphone, internet, mun, loisirs, pompiers | 498.49 |
| C1600005 | Supérieur Propane : Centre municipal, garage, loisirs | 239.58 |
| C1600006 | Turcotte Mini-Moteurs Enr. : Casque avec visière | 57.43 |
| C1600007 | FQM : Dicom | 12.41 |
| C1600008 | Fortin Sécurité Médic. Inc. : Premiers soins loisirs | 31.16 |
| C1600009 | Alternateurs Lemay & Fils Inc : Batterie, alternateur | 526.54 |
| C1600010 | Toshiba Solution d'affaires : Photocopies | 162.99 |
| C1600011 | Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel | 2 542.60 |
| C1600012 | Signalisation Kalitec Inc. : Panneaux, goupilles | 305.26 |
| C1600013 | Services Technologiques A.C. : conduit station pompage | 662.26 |
| C1600014 | Imprimerie Document Express : Formation votresite.ca | 193.16 |
| C1600015 | Akifer Inc. : puits centre municipal, demande C.A. | 666.86 |
| C1600016 | Rejac et Fils : Réparation revêtement bureau municipal | 86.23 |
| C1600017 | Excavation Ghislain Castonguay : Creusage de fossés | 1 956.88 |
| C1600018 | Marie-Josée Deschênes, Architecte inc. : plans et devis | 2 299.50 |
| C1600019 | Pièces d'autos Carquest Laurier-Station : dégivreur, guides | 275.37 |
| C1600020 | Fonds de l'information sur le territoire : avis mutation | 12.00 |
| C1600021 | Municipalité de Joly : Entente inspecteur | 1 291.45 |
| C1600022 | Distribution Praxair Div. Canada : Oxygène, acétylène | 55.51 |
| C1600023 | Produc-Sol Inc. : M.O. mécanique et déneigement | 4 225.33 |
| C1600024 | Armature G. Roy : Moteur 12V D-Shaft | 132.22 |
| C1600025 | Hydro-Québec : Éclairage public | 604.83 |
| C1600026 | CIB : Soutien technique 2016 | 3 667.70 |
| C1600027 | SOCAN : Droits de licence | 212.78 |
| C1600028 | PG Solutions Inc. : Entretien, soutien applications | 620.87 |
| C1600029 | Votresite.Ca : Abonnement Site Internet | 206.27 |
| C1600030 | ADMQ : Cautionnement et assurance directrice générale | 790.69 |
| C1600031 | Bell Mobilité : Cellulaires | 273.60 |
| C1600032 | Municipalité Val-Alain : Bulletins municipaux, timbres | 335.92 |
| C1600033 | Supérieur Propane : 1245, rang 2 et loisirs | 495.61 |
| C1600034 | COMBEQ : Adhésion 2016 inspecteur municipal | 620.87 |
| C1600035 | Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel | 2 790.29 |
| C1600036 | Forage Comeau : Boulons, écrous, vis | 152.35 |
| C1600037 | Hydro-Québec : 1245 rang 2 | 503.57 |
| C1600038 | Telus Quebec : Téléphone, internet, mun, loisirs, pompiers | 495.36 |
| C1600039 | Supérieur Propane : 1159 2 ^e rang, 1200 de l'Église | 1 299.79 |

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

| | | |
|----------|---|-----------|
| P1600001 | Freins Démarreurs Plessis inc. Testeur, cuvette huile | 155.04 |
| P1600002 | MRC Lotbinière : Équilibrage du rôle, ingénierie | 22 850.44 |
| P1600003 | C.E.R. Turmel Enr. : Fer flat pour grappe de la pépinière | 96.03 |
| P1600004 | Maxxam Analytics : Analyses d'eau potable | 25.87 |
| P1600005 | Roulement Techno Inc. : Cylindre hydraulique grappe | 496.19 |
| P1600006 | Atelier Genytech : Kenworth inspection, réparations | 709.15 |
| P1600007 | Placide Martineau : Clôture plastique, peinture, asphalte | 2 192.18 |
| 1600009 | Recyc.Lav Inc : Ramassage des gros rebuts | 132.22 |
| P1600010 | Laboratoires Environex : Analyses des eaux usées | 83.36 |
| P1600011 | Buropro : Fournitures de bureau | 303.12 |
| P1600012 | Info Page : Fréquence numérique | 215.75 |
| P1600014 | Municipalité de Laurier-Station : Déchets | 2 746.83 |
| P1600015 | MRC de Lotbinière : Quotes-parts | 5 298.51 |
| P1600016 | MRC de Lotbinière : Inscription au forum PDZA | 10.00 |
| P1600017 | Groupe CCL : Papeterie comptes de taxe | 210.40 |
| P1600018 | Buropro : Fournitures de bureau | 90.72 |
| P1600019 | Municipalité de Laurier-Station : Recyclage | 1 655.17 |
| | Frais de déplacement | 115.25 |
| | Salaires | 6 528.23 |

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2016-008

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 74 352.98 \$

Caroline Fortin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-009

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de la rémunération de tous les employés municipaux.

Concernant l'annexe du traitement des membres du personnel, il sera confidentiel, tel que stipulé à l'article 57 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives.

Toute embauche éventuelle ne sera pas obligatoirement assujettie à cette annexe et le traitement sera adopté par résolution du conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-0010 **RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Trente-sept mille cinq cents deux dollars (37 502 \$) pour l'année 2016, plus 24.04 \$ / heure pour les heures supplémentaires.

De plus, les frais de déplacement et de repas de la directrice générale / secrétaire-trésorière pour assister aux journées d'études et aux cours dispensés par la MRC, le MAMROT et l'ADMQ seront défrayés par la municipalité de Val-Alain, de même que les dépenses du Colloque et du Congrès de l'ADMQ, l'assurance cautionnement de la directrice générale / secrétaire-trésorière et la cotisation à l'ADMQ.

La directrice générale / secrétaire-trésorière aura trois (3) semaines de vacances payées durant l'année.

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder la rémunération ci-dessus à la directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0011 **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 101-92, CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Règlement 101-92, concernant la rémunération des élus municipaux soit amendé de la manière suivante :

À l'article 7 : on devra lire : pour l'exercice 2016, la rémunération de base et l'allocation des dépenses sont effectives au 1er janvier 2016;

À l'article 7 : on devra lire : les montants mentionnés aux articles 3, 4, 5 et 6 seront indexés à la hausse pour chaque exercice conformément aux taux de 2 % pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0012 **AUTORISATION D'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNES DE SERVICE CANADA**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de nommer la directrice générale Caroline Fortin comme agent principal de la municipalité de Val-Alain pour les services en ligne des subventions et contributions (SELSC) et Relevé d'emploi sur le Web (RE Web) de Service Canada.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0013 **LOGICIEL DE GESTION DE DEMANDES DE PERMIS ET DE CERTIFICATS D'AUTORISATION**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat d'un logiciel de gestion de demandes de permis et de certificats d'autorisation auprès de la Corporation informatique de Bellechasse pour un montant de 1545 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-0014 **CAUTIONNEMENT ET ASSURANCES POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le montant de 790,69 \$ (taxes incluses) à l'ADMQ pour le cautionnement et l'assurance de la directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0015 **ADHÉSION À LA COMBEQ**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le montant de 373,67 \$ (taxes incluses) à la corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'adhésion 2016 de l'inspecteur municipal.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0016 **ENTENTE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser monsieur Renald Grondin, maire, et madame Caroline Fortin, directrice-générale et secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la municipalité de Val-Alain, l'entente à intervenir avec la Ville de Plessisville visant à permettre aux résidents de la municipalité de Val-Alain d'avoir accès à l'ensemble des activités et structures de loisir de la Ville de Plessisville, laquelle est valide pour une période de 5 (cinq) ans, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020, le tout selon les conditions prévues à ladite entente.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0017 **EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2016**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande de deux (2) animateurs pour le terrain de jeux et d'un (1) planificateur en loisirs concernant le programme «Emplois d'été Canada 2016»;

Que la municipalité de Val-Alain accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme «Emplois d'été Canada 2016»;

Que le maire ou le maire suppléant et la directrice générale sont autorisés au nom de la municipalité de signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;

Que la municipalité s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-0018

FÊTE DE LA PÊCHE

Considérant le succès obtenu lors de l'activité de la Fête de la pêche l'année dernière;

Considérant que la municipalité désire organiser l'activité de nouveau les 4 et 5 juin 2016;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers;

Que des demandes de subvention soient présentées au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2016-2017 du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec;

Que le conseiller, Daniel Turcotte, soit la personne autorisée à agir au nom de la municipalité de Val-Alain dans le cadre de ce projet;

Que la municipalité contribue pour un montant de 1 000 \$ à l'achat de poissons pour un total disponible de 3 000 \$ pour le volet ensemencement;

Que la municipalité atteste que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce introduite;

Que la municipalité renouvelle son partenariat avec l'O.B.V. du Chêne sous forme de support à l'organisation de l'évènement ainsi qu'à la présence de biologistes pour le volet enseignement du programme Pêche en herbe.

Adoptée à l'unanimité

.....

2016-01-0019

DEMANDE DE LA FADOQ

Considérant que depuis quelques années, le conseil municipal accepte de prêter gratuitement la salle municipale puisque les revenus des galas musicaux étaient versés à la Fabrique de St-Edmond de Val-Alain ;

Considérant que la FADOQ de Val-Alain a pris la relève pour la tenue des galas musicaux et versera la moitié des revenus à la Fabrique jusqu'en mai 2016;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que la demande faite au conseil municipal pour offrir gratuitement la salle municipale pour les galas musicaux jusqu'en mai 2016 inclusivement, soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2016-01-0020 **SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Attendu que la municipalité de Val-Alain a signifié par la résolution 2015-07-152 son intérêt à participer au service de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière;

Attendu qu'il y a lieu de conclure une entente intermunicipale afin de régir l'organisation, l'opération et l'administration du service de vidange des fosses septiques des résidences isolées;

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de désigner monsieur Renald Grondin, maire, pour signer l'entente intermunicipale proposée aux municipalités désirant participer au service régional de vidange des fosses septiques de la MRC de Lotbinière.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-0021 **P.D.Z.A.**
Considérant que dans la foulée de la Politique de souveraineté alimentaire élaborée par l'État québécois, il est proposé aux MRC du Québec de réaliser un Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

Considérant que cet outil de planification et de mise en valeur de l'agriculture vise la concertation des acteurs du milieu à l'échelle de la MRC afin d'assurer un développement optimal de ce secteur économique majeur pour notre région;

Considérant que la municipalité est invitée à participer à la priorisation des actions visant le développement de la zone agricole de la MRC;

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'inscrire le conseiller Daniel Giroux au forum régional qui se tiendra le 3 février 2016 à Saint-Agapit;

Que la municipalité paiera les frais d'inscription au montant de 10 \$ (taxes incluses) ainsi que les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité
.....

2016-01-0022 **LEVÉE DE LA SÉANCE**
Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h05.

Adoptée à l'unanimité
.....

Rénald Grondin, maire

Caroline Fortin, dir. gén. / sec. trés.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.